



VILLE DE
PORT-CARTIER



Municipalité
amie des aînés

POLITIQUE DES AÎNÉS

TABLE DES MATIÈRES

• Remerciements.....	4
• Comité de pilotage.....	5
• Message de la mairesse	6
• Message de la conseillère municipale	7
3 • Mise en contexte	8
• La démarche MADA à Port-Cartier.....	9
• Définition d' « aîné ».....	10
• Portrait de la population aînée	12
• Orientations de la politique des aînés	16
• Mise en œuvre et suivi du plan d'action	18



REMERCIEMENTS

Cette politique est le fruit de la collaboration exemplaire d'une multitude de personnes ainsi que de la contribution de plusieurs organismes.

À cet effet, la Ville de Port-Cartier tient à remercier chacun d'entre eux ainsi qu'à souligner leur apport :

- Les membres du comité de pilotage pour leur dynamisme et leur engagement constant tout au long des différentes étapes du projet;
- Le Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille pour son soutien financier, ainsi que monsieur Alain Privé, du Carrefour action municipale et famille, pour son accompagnement et ses conseils professionnels;
- Les organismes communautaires, culturels et de loisirs du territoire qui nous ont permis de joindre les aînés dans leur milieu et d'ainsi accroître le succès et la représentativité de nos activités de consultation;
- Les représentants des services municipaux et divers partenaires externes pour leur expertise et leur collaboration tout au long de la démarche, notamment la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord, pour le partage de leurs données statistiques du secteur Port-Cartier;
- Enfin, un merci tout particulier aux nombreux citoyens aînés qui ont pris part, avec enthousiasme et intérêt, aux activités de consultation ayant mené à la concrétisation de cette politique et de son plan d'action.

Merci à tous!

COMITÉ DE PILOTAGE

« Le comité de pilotage est un groupe d'acteurs de tous âges, dont des aînés, venant de divers secteurs et qui travaillent ensemble à un but commun : aider les aînés à vivre en sécurité, à jouir d'une bonne santé et à participer pleinement à la vie de la société. »

(F.D Butterfoss, 2007)

Le Comité de pilotage Municipalité amie des aînés de Port-Cartier est composé de :

Marylène Bergeron

5 Ville de Port-Cartier, chargée de projet

Marie Corbey

Ville de Port-Cartier, conseillère municipale responsable des questions aînées

Juanita Cormier

Table locale de concertation des aînés de la MRC de Sept-Rivières, représentante déléguée

Pauline Duchesne

Club FADOQ Les Pionniers de Port-Cartier, présidente

Géraldine Cyr

Club FADOQ Les Pionniers de Port-Cartier, représentante déléguée

Claire G. Fortin

Club FADOQ Les Vive-la-Joie de Port-Cartier, représentante déléguée

France Gauthier

Club FADOQ Rivière-Pentecôte, présidente

Neuza Silva

Centre intégré de santé et des services sociaux, Installation de Port-Cartier (CISSS) représentante déléguée

Laurencia Bond

Centre d'action bénévole de Port-Cartier (CAB), représentante déléguée

EXPERTISE EXTERNE

Alain Privé

Carrefour action municipale et famille, formateur responsable de la région Côte-Nord

Mentionnons la contribution des membres suivants en début de mandat du comité :

Marie-Claude Dubé

Ville de Port-Cartier, ressource déléguée

Huguette Landriault

Représentante citoyenne

Chantal Distéfano

Centre intégré de santé et des services sociaux, Installation de Port-Cartier (CISSS), représentante déléguée

MESSAGE DE LA MAIRESSE



Se rassembler autour d'un défi collectif

La participation citoyenne a toujours été au cœur du développement et du rayonnement de Port-Cartier. Cette capacité à travailler ensemble et à envisager l'avenir avec optimisme fait de notre communauté un milieu unique et florissant, où chacun trouve sa place.

6

Dans un contexte où les défis démographiques qui nous attendent sont majeurs (le quart de notre population sera bientôt âgé de plus de 65 ans), emboîter le pas aux initiatives structurantes telles que la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) nous apparaissait essentiel.

Cette démarche, qui repose sur la concertation et la mobilisation, a largement profité de l'implication active de nos aînés. À différents égards, ceux-ci représentent une force vive du milieu et notre engagement sur la voie MADA est une façon de reconnaître leur apport.

C'est donc avec fierté que nous vous invitons à découvrir la présente politique municipale des aînés, ainsi que son plan d'action. Ces documents témoignent de la volonté de la Ville de Port-Cartier à améliorer durablement la qualité de vie de ses citoyens, à renforcer leur sentiment d'appartenance et, ultimement, à contrer le phénomène d'exode auquel nous devons faire face. Nous sommes profondément convaincus qu'une municipalité qui investit pour ses aînés se donne les outils pour devenir un meilleur milieu de vie pour tous.

Au nom de mes collègues du conseil municipal et en mon nom personnel, j'adresse de sincères remerciements aux membres du comité de pilotage MADA, ainsi qu'à tous les citoyens et partenaires qui ont pris part à cet exercice d'envergure.

Le travail se poursuit. Pour l'avenir, souhaitons-nous de relever avec brio ce défi collectif.

Violaine Doyle
Mairesse

MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE



7 *À l'image de notre milieu*

Quel honneur de vous présenter la toute première politique municipale des aînés de la Ville de Port-Cartier, ainsi que le plan d'action qui s'y rattache! Ces outils précieux sont le fruit de près de deux années de travail et de collaboration entre la Ville, nos citoyens aînés, plusieurs partenaires locaux et le Carrefour Action municipale et famille, dans le but de voir Port-Cartier reconnue officiellement en tant que Municipalité amie des aînés (MADA).

Ce faisant, la Ville confirme son désir de prendre soin de ses citoyens aînés et de travailler à l'amélioration de leur qualité de vie sur l'ensemble du territoire.

Sachez que tout au long du processus, notre comité de pilotage s'est fait un point d'honneur d'être à l'écoute des préoccupations et des attentes exprimées par les citoyens consultés. Elles ont été nombreuses, mais nous sommes confiants d'être parvenus à en consigner l'essentiel dans un plan d'action, qui se veut dynamique, inclusif et créatif, à l'image de notre milieu.

En tant que conseillère responsable des questions aînées et représentante du comité de pilotage, je félicite tous les intervenants qui ont pris part à la démarche et remercie les aînés de leur généreuse participation. Ce fut un plaisir de travailler activement à ce beau et ambitieux projet, qui se poursuit maintenant avec la mise en œuvre du plan.

N'hésitez pas à faire part de vos commentaires et suggestions à votre comité MADA. Nous sommes toujours à votre écoute.

Marie Corbey
Conseillère municipale, responsable des questions aînées

MISE EN CONTEXTE

« D'ici 2036, plus de 25 % de la population Québécoise sera âgée de plus de 65 ans. Une hausse d'environ 8 % comparativement à 2016. »

(Le Québec économique, 2016)

Le vieillissement de la population est, au Québec comme ailleurs, un enjeu majeur qui change le paysage citoyen de nombreuses municipalités. Port-Cartier ne fait pas exception. Mais cette réalité, plutôt que d'être envisagée comme un problème, peut au contraire devenir un puissant levier pour relever les défis collectifs en matière d'amélioration des conditions de vie et de promotion du vieillissement sain et actif.

C'est suivant cette vision que la Ville de Port-Cartier a choisi de se mobiliser et d'adhérer à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) du gouvernement du Québec, inspirée d'une initiative de l'Organisation mondiale de la santé.

Avec l'appui de ses partenaires locaux et en concertation avec ses citoyens aînés, la municipalité a souhaité se doter d'un cadre d'action clair pour :

- Adapter plus adéquatement ses politiques, structures et services aux besoins et aux réalités des aînés;
- Mettre en place des solutions innovantes favorisant la participation active des aînés à la vie de la communauté, leur épanouissement intellectuel et physique, de même que leur sécurité;
- Développer une culture durable d'inclusion sociale des aînés en tant que force vive et moteur d'accroissement de la qualité de vie pour tous.

8

LA DÉMARCHE MADA À PORT-CARTIER

« Lorsqu'elles sont en bonne santé, les personnes aînées sont une grande ressource pour leur famille, leur communauté et l'économie. »

(Guide mondial des villes amies des aînés, 2007)

- 9 C'est sur l'invitation de la *Table locale de concertation des aînés* de la MRC de Sept-Rivière qu'un comité de pilotage, composé d'aînées engagées, de représentants municipaux et d'organismes partenaires, est formé en 2014. Il planche dès lors sur l'élaboration d'un portrait du milieu portcartois, comprenant un profil démographique et un inventaire des services offerts aux aînés. Forte de cette base, la Ville de Port-Cartier nomme une chargée de projet en soutien au comité et s'engage officiellement dans la démarche MADA en janvier 2015.

Tout au long du processus, la concertation demeure au cœur des priorités du comité. Plusieurs activités de consultation sont d'ailleurs orchestrées sur l'ensemble du territoire entre avril 2015 et janvier 2016 afin d'identifier les champs d'action, objectifs et actions prioritaires à inclure au plan d'action. Au total, plus de 160 personnes aînées sont questionnées en rencontres de groupe ciblé, entrevues individuelles ou par sondage, pour un taux de représentativité d'un peu plus de 13%*. Les principaux organismes, instances, entreprises et intervenants touchés par les questions aînées sont également mis à contribution dans l'établissement de ce diagnostic.

Ce sont donc les préoccupations, besoins et attentes des aînés consultés, filtrés à travers l'expertise du milieu, qui ont inspiré la présente politique et le plan d'action qui s'y rattache. Celui-ci, bien qu'ambitieux, se veut concret et en cohésion avec les orientations actuelles de développement de la municipalité. Cet arrimage aux projets et efforts déjà déployés dans les divers secteurs d'activités, jumelé à un horizon de cinq ans pour sa réalisation (2017-2021) et à un suivi rigoureux est, nous le croyons, un gage de succès pour cette première démarche MADA.

* Établie sur le nombre de personnes âgées de 65 ans et + résidant à Port-Cartier en 2014.

Source : Office municipal d'habitation de Port-Cartier



DÉFINITION D'« AÎNÉ »

« Les personnes d'un certain âge portent en elles un bagage et une richesse méritant d'être partagés. Tout au long de leur vie, les aînés ont veillé et pris soin de leurs proches et des gens de leur entourage; vient un moment où les rôles doivent s'inverser. »

(Juanita Cormier)

Définir la notion d'« aîné » n'est pas chose simple, puisque les personnes plus âgées ne représentent pas un groupe homogène. Au-delà du fait de statuer sur un âge donné, des facteurs aussi variés que la santé, l'autonomie physique et financière, la situation d'emploi, la participation sociale ou même l'image de soi et la perception personnelle de ce qu'est un aîné doivent être considérés.

Dans ce contexte, le comité de pilotage a souhaité dès le départ se montrer inclusif et proactif en sollicitant la participation d'une clientèle toute aussi large et variée.

La consultation spécifique, notamment, de personnes nouvellement retraitées et encore très actives dans la communauté, a permis de dégager une vision à long terme de la démarche MADA et d'identifier certaines attentes particulières envers le milieu dans un contexte de vieillissement des générations.

Ainsi, dans le cadre de la démarche MADA à Port-Cartier, il fut établi qu'une personne aînée est un individu âgé de 50 ans et plus.

Tout au long de la démarche, nous nous sommes également assurés de bien prendre en considération les besoins des personnes plus vulnérables (seules, en perte d'autonomie et de santé, à mobilité réduite, etc.), car le clivage, entre leur mode de vie et celui d'un aîné autonome et bien portant, s'avère souvent très grand.

10



PORTRAIT SPÉCIFIQUE DE LA POPULATION ÂÎNÉE DE PORT-CARTIER

À l'instar de nombreuses municipalités situées en régions éloignées, la population générale de Port-Cartier a connu une décroissance significative de l'ordre de 18 % entre 1991 et 2011. Selon les perspectives démographiques, cette tendance irait en s'accroissant d'ici 2031, atteignant une variation négative de près de 22 % par rapport à 1991. Cela représente un taux de décroissance annuel moyen de -0,6%.

En 2016, la population de Port-Cartier est estimée à 6 613 personnes par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT).

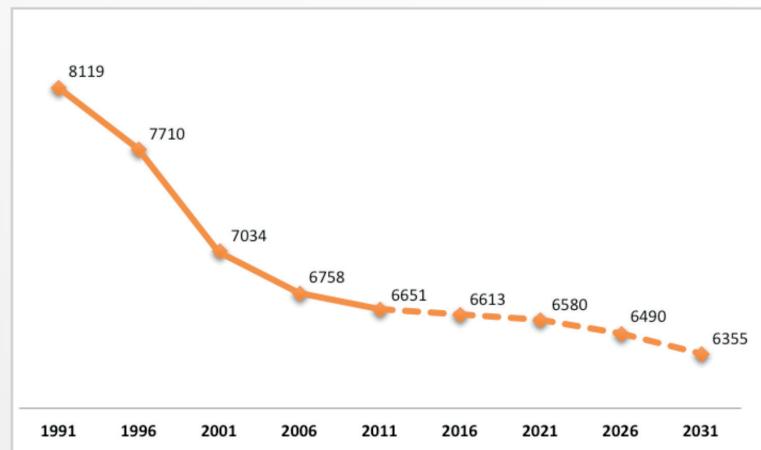


TABLEAU 1 · Évolution (1991 à 2011) et perspectives (2016 à 2031) démographiques de la population générale de Port-Cartier

NOTE IMPORTANTE

Pour des fins de comparaison, les données sur la population de Port-Cartier incluent celles de Rivière-Pentecôte, même si la fusion n'a eu lieu qu'en 2003.

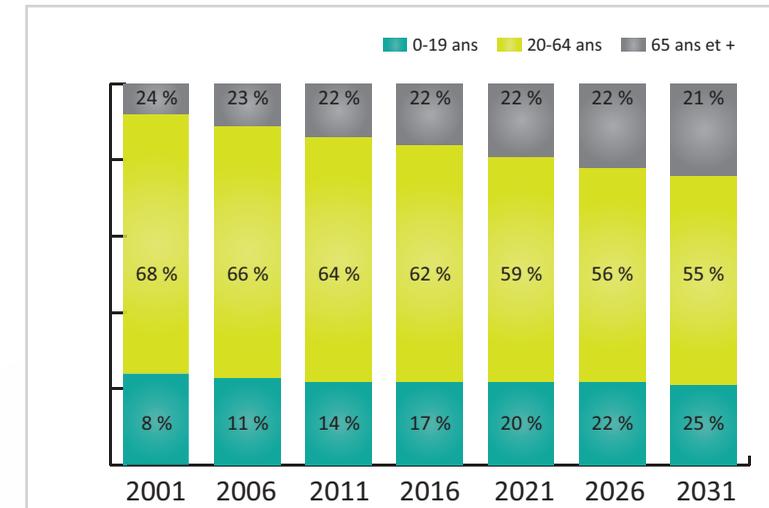


TABLEAU 2 · Évolution (2001 à 2011) et perspectives (2016 à 2031) de la répartition de la population de Port-Cartier, par groupes d'âge, en %

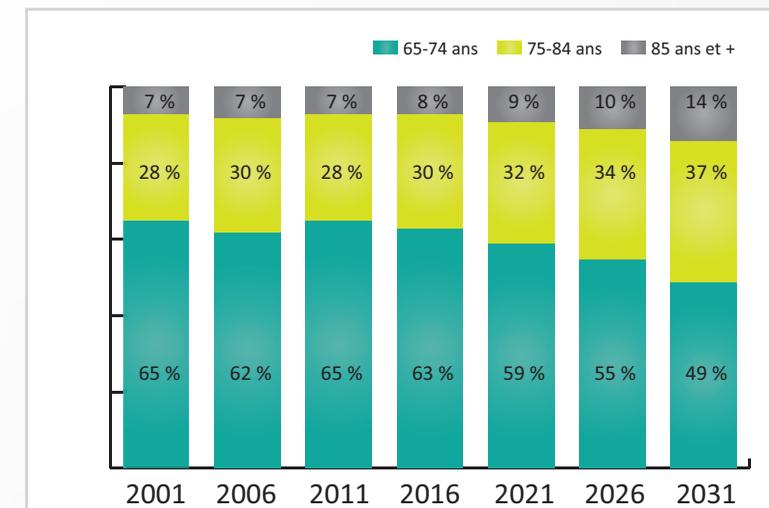
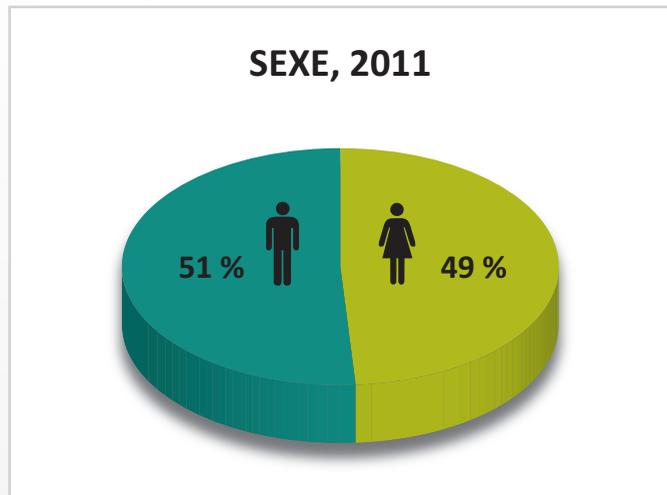


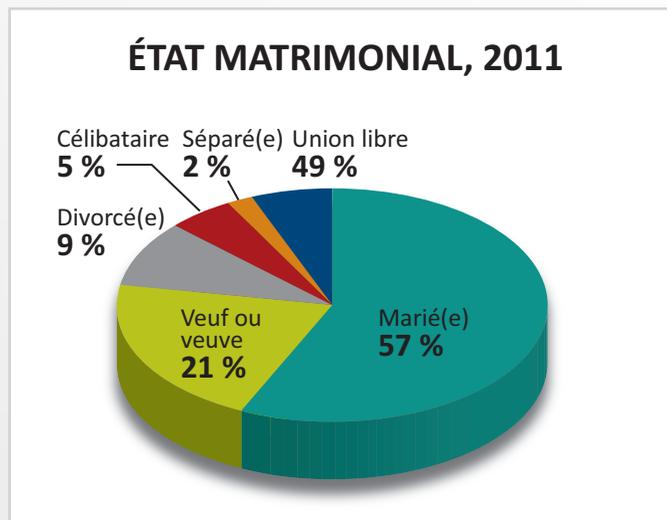
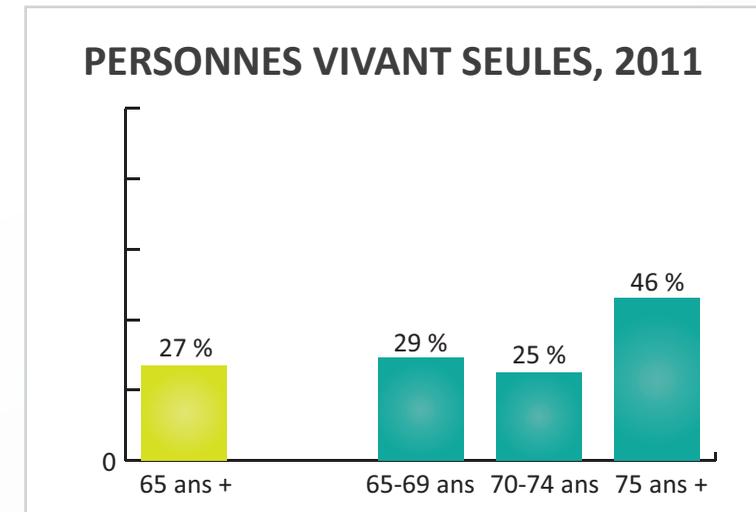
TABLEAU 3 · Évolution (2001 à 2011) et perspectives (2016 à 2031) de la répartition des personnes âgées de 65 ans et plus à Port-Cartier, par groupe d'âge, en %

PORTRAIT SPÉCIFIQUE DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS DE PORT-CARTIER*

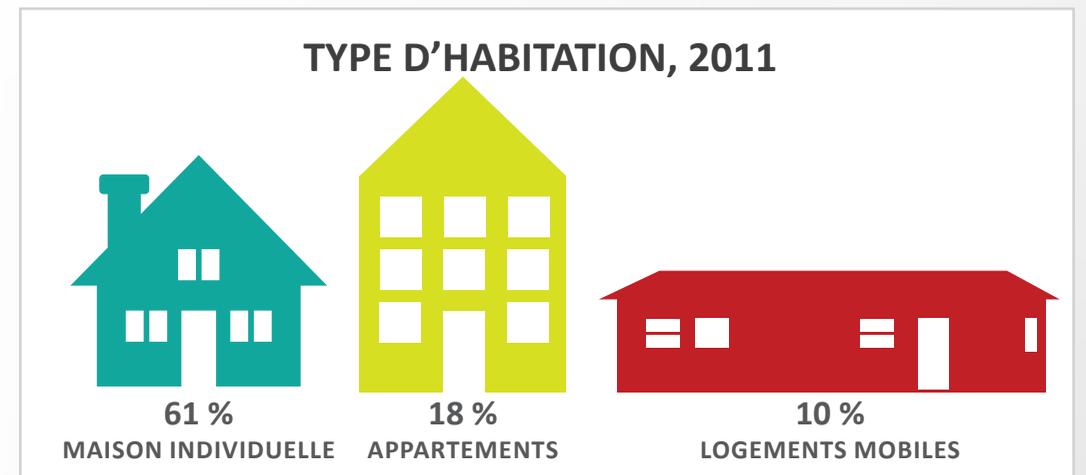


14

15



*Les données statistiques existantes ne permettent pas la présentation du groupe d'âge 50+.



Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, Institut de la statistique du Québec, Statistiques Canada – Recensement – Données 2011

ORIENTATION DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS

Au terme du processus consultatif avec le milieu, les principaux constats dégagés ont permis au comité de pilotage d'établir sept axes d'intervention :

HABITATION

Essentiel au bien-être, le logement est souvent intimement lié à l'indépendance et à la qualité de vie des aînés. Il est donc nécessaire de veiller au déploiement d'une offre diversifiée, adaptée et abordable. Le développement d'alternatives pour demeurer chez soi aussi longtemps que possible, tel que le soutien à domicile, est également un enjeu majeur.

MOBILITÉ

Les personnes aînées, qu'elles soient autonomes ou à mobilité réduite, doivent être en mesure de se déplacer aisément dans la ville et ses bâtiments. C'est pourquoi faciliter les déplacements au niveau des transports, améliorer l'accessibilité de certains édifices et espaces publics et revoir l'état du réseau piétonnier apparaissent comme des défis essentiels à relever pour assurer une mobilité universelle.

COMMUNICATION

Les outils de communication actuels doivent être adaptés afin d'assurer un meilleur partage de l'information et rejoindre plus efficacement les aînés du territoire.

16

SAINES HABITUDES

Afin d'encourager la bonne santé physique et psychologique, les personnes aînées souhaitent que davantage d'activités répondant à leur style de vie et à leurs capacités soient développées. L'aménagement de bâtiments et d'installations intérieures et extérieures pourraient assurément créer de nouvelles opportunités de bouger, de s'instruire et de s'intéresser à son milieu dans une optique d'adoption d'habitudes de vie plus saines.

ESPRIT DE COMMUNAUTÉ

Se sentir entouré et soutenu par son milieu tout au long de sa vie, c'est possible. Offrir aux personnes aînées des lieux et des occasions de rassemblement, de rencontres et d'échanges diversifiés devient un incontournable pour briser l'isolement tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté.

VALORISATION

Respecter et reconnaître l'apport des personnes aînées dans la collectivité est le point de départ de toute action visant leur valorisation. Des moyens de leur accorder davantage d'espace pour s'exprimer quant aux décisions qui les concernent doivent également être mis en place.

SÉCURITÉ

Bien que le sentiment de sécurité est généralement bon dans notre milieu, les aînés de Port-Cartier ont une forte préoccupation envers la sécurité piétonnière, et ce, partout sur le territoire. Une inquiétude grandissante due à la méconnaissance des méthodes de couverture policière et incendie dans le secteur de Rivière-Pentecôte doit également être prise en considération.

17



MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN D'ACTION

Le plan, d'une durée de cinq ans, est modulable et adaptable en fonction de l'avancement desdits projets et autres impondérables. Il peut être consulté en ligne, dans la section « Aînés » du site Web de la Ville de Port-Cartier à villeport-cartier.com.

En s'engageant dans cette démarche, la Ville de Port-Cartier reconnaît l'importance de ses citoyens aînés et s'engage, dans le respect de ses compétences, à agir concrètement pour eux selon les principes suivants :

PENSER ET AGIR AÎNÉS

- En intégrant les aînés au cœur de ses priorités et en démontrant davantage d'écoute quant à leurs besoins;
- En maintenant un élu responsable des questions aînées, porteur de la politique MADA et assurant un lien direct entre le conseil municipal et le comité de suivi.

COMMUNIQUER POUR INFORMER ET MOBILISER

- En améliorant la diffusion de l'information destinée aux aînés;
- En faisant davantage la promotion des actions individuelles et collectives en faveur des aînés.

18

19 **AGIR DE FAÇON CONCERTÉE**

- En préconisant la concertation et l'entraide favorable aux aînés et à l'ensemble de la communauté dans la réalisation de projets actuels et futurs.

Parallèlement, la Ville mandate les membres actuels du comité de pilotage au comité de suivi. Étant à l'origine de la politique et du plan d'action, ils sont en mesure de garantir un suivi rigoureux pour l'ensemble des axes d'intervention établi. Ce comité devra s'assurer de :

- Voir à la réalisation des diverses actions consignées au plan et assurer un suivi auprès des personnes responsables des divers dossiers;
- Effectuer une mise à jour annuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements qui s'opèrent et des consensus obtenus quant aux objectifs à atteindre;
- Concevoir des activités de communication adéquates pour souligner les réalisations;
- Tenir des rencontres sur une base régulière et, en cas de besoin, faciliter les collaborations entre les partenaires d'un même projet.

Enfin, pour une mise en œuvre efficace du plan d'action et la maximisation de son impact dans la communauté, la Ville invite :

- Les acteurs locaux et régionaux concernés à joindre leurs compétences et leur expertise à celles de la municipalité pour créer des partenariats durables;
- Les aînés ainsi que l'ensemble des citoyens à jouer un rôle actif dans la réalisation des actions de la municipalité et de ses partenaires.

Nous avons tous un rôle à jouer pour le bien-être des aînés de notre communauté. Grande ou petite, chaque action compte!

